



Association des produits forestiers du Canada

# L'industrie forestière demande un partenariat fédéral pour soutenir la concurrence mondiale, l'innovation, le transport et notre environnement

RECOMMANDATIONS EN VUE DU BUDGET FÉDÉRAL DE 2018

AOÛT 2017

---



## Résumé

### Qui nous sommes

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) offre une voix, au Canada et à l'étranger, aux producteurs canadiens de bois, de pâtes et de papiers. L'industrie canadienne des produits forestiers a un chiffre d'affaires de 65 milliards de dollars annuellement, ce qui représente 12 % du PIB du secteur de la fabrication du Canada. Il s'agit de l'un des plus gros employeurs du pays, qui a des activités dans des centaines de collectivités forestières et procure 230 000 emplois directs d'un océan à l'autre.

Notre secteur est l'un des plus importants employeurs d'Autochtones au Canada et collabore étroitement avec plus de 1 400 entreprises forestières appartenant à des Autochtones. Au troisième rang de l'industrie manufacturière au Canada, le secteur des produits forestiers est une pierre angulaire de l'économie canadienne. Nous avons la main-d'œuvre la plus verte au Canada et nous travaillons de concert avec les gouvernements et les autres partenaires communautaires sur les enjeux prioritaires en matière de changements environnementaux et climatiques, notamment en ce qui concerne notre *Défi « 30 en 30 » des changements climatiques* – un engagement à réduire les émissions de 30 mégatonnes de CO<sub>2</sub> par année d'ici 2030 – soit plus de 13 % de la cible de réduction des émissions du gouvernement du Canada.

Le maintien de notre position relativement forte sur le marché mondial est important si nous voulons continuer de maximiser les contributions du secteur à la croissance économique des travailleurs, des entreprises et des communautés au Canada. Plus important encore, les programmes et politiques de financement fédéraux doivent demeurer prévisibles et stables pour que les projets d'investissement transformateurs réussissent.

En préparation du budget de 2018, il importe que le gouvernement n'oublie pas quelques enjeux qui posent des défis particuliers à notre secteur :

1. Différends commerciaux – le différend commercial sur le papier surcalandré avec la Chine et le conflit sur le bois d'œuvre avec les États-Unis exercent de fortes pressions sur notre secteur. Le gouvernement doit rester à l'affût de l'évolution de ces différends et faire les interventions appropriées pour défendre les travailleurs canadiens.
2. Politiques environnementales responsables – Le secteur des produits forestiers au Canada est fier du travail accompli pour contribuer à assurer la santé des forêts et de la faune. Les politiques gouvernementales, en particulier dans les secteurs où les espèces sont en péril et où l'empreinte carbonique est présente, doivent être fondées sur des données scientifiques fiables et doivent être élaborées de concert avec des analyses socioéconomiques appropriées.

Un investissement dans le secteur des produits forestiers signifie investir dans la prospérité future du pays et créer des emplois bien rémunérés dans les régions rurales et nordiques du Canada.



### Résumé des recommandations :

- **Continuer à accroître l'accès aux marchés canadiens dans le monde, incluant les investissements pour renforcer davantage la marque et mettre à la portée les produits forestiers canadiens dans les marchés mondiaux (bois et pâtes et papiers);**
- **Proposer des solutions au défi que présentent les changements climatiques en appuyant la gestion active et durable des forêts canadiennes et en faisant la promotion accrue des produits dérivés du bois;**
- **Mettre pleinement en œuvre les annonces récentes en matière d'innovation, de transport et d'infrastructure.**

L'appui du gouvernement aux recommandations plus détaillées ci-dessous est essentiel pour veiller à ce que notre secteur soit compétitif à l'échelle mondiale, génère des emplois de grande valeur et atteigne nos objectifs en matière de changement climatique par l'entremise de notre *Défi « 30 en 30 » des changements climatiques*.

### **Recommandations de l'APFC :**

#### Recommandation 1

*Continuer à accroître l'accès aux marchés canadiens dans le monde*

Le Canada est un pays commerçant, et le gouvernement fédéral a mis en place un programme commercial à la fois ambitieux et progressiste, favorisant la création de nouveaux débouchés d'exportation et les investissements dans les marchés nouveaux et existants. Il y a des objectifs que le gouvernement peut fixer pour faire en sorte que ce plan continue d'intensifier les exportations de produits forestiers canadiens :

- Faire en sorte que durant les renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) les principaux objectifs portent sur la facilitation accrue des échanges commerciaux et sur les règles régissant les recours commerciaux.
- Continuer à conclure un accord de libre-échange avec la Chine, faisant en sorte que les produits forestiers canadiens bénéficient d'un accès privilégié à cet important marché.
- Poursuivre la recherche de nouveaux marchés, par pays et par type de produit, pour le bois et les produits de pâtes et papiers traditionnels et pour les nouveaux produits comme le bois d'œuvre lamellé-collé, la cellulose nanocristalline, les filaments de cellulose, les biocarburants, les granulés pour la production d'électricité et autres bioproduits, pour favoriser une croissance continue.
- Garantir au secteur des produits forestiers canadiens un plus grand accès aux divers marchés, par un vaste réseau de missions commerciales canadiennes et la valorisation de l'image de marque du Canada à l'échelle internationale.



Dans le but d'appuyer notre industrie au-delà du bois, l'APFC examine des moyens pour appuyer les exportations accrues de la pâte de bois canadienne vers les marchés mondiaux. Le secteur des pâtes n'est pas seulement un moteur économique majeur dans les communautés partout au pays, de Nackawic, au Nouveau-Brunswick à Port Mellon, en Colombie-Britannique, il est un jalon important dans la chaîne de valeur de l'ensemble des produits forestiers. Un secteur des pâtes vigoureux ouvre le marché aux scieries à la vente de copeaux de bois résiduels – aidant notre industrie à tirer parti de toutes les parties des arbres et procurant un important avantage économique aux communautés locales.

Pour 2018, l'APFC élaborera une stratégie adaptée spécifiquement pour nos usines de pâtes et papiers pour les aider à accroître leurs marchés, et nous sommes impatients d'en faire part au gouvernement fédéral.

### Recommandation 2

#### *Investissement de 500 000 \$ pour promouvoir les produits forestiers canadiens dans les marchés mondiaux*

L'APFC estime qu'il est extrêmement important de préserver et d'accroître la demande de produits qui proviennent de forêts canadiennes gérées selon les principes de développement durable et de soutenir la concurrence mondiale dans un secteur qui contribue de façon significative au PIB du Canada. L'industrie des produits forestiers au Canada souhaite continuer à être un partenaire actif des gouvernements fédéral et provinciaux pour solidifier l'image de marque du Canada.

Miser sur la réputation de l'industrie forestière canadienne en matière environnementale aidera le Canada à se positionner comme grand producteur de biens de haute qualité gérés de façon responsable dans les marchés internationaux. En tirant profit de notre investissement dans des programmes d'accréditation tiers et de nos cadres législatif et réglementaire provinciaux sur les forêts, le gouvernement fédéral peut aider à mousser la réputation mondiale de l'industrie forestière comme chef de file en matière d'environnement, et placer le Canada à l'avant-garde de la lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce illégal du bois d'œuvre.

Le financement demandé servira à :

- Tendre la main et établir des liens avec les principaux clients et intervenants;
- Assurer le suivi et la surveillance proactifs et la fourniture de réponses rapides, au besoin, tant par les dirigeants des entreprises privées que par les fonctionnaires;
- Travailler avec les partenaires et participer à des projets pour élargir notre base de connaissances et notre réseau de ressources sur divers aspects techniques (p. ex. reconnaissance mondiale des efforts du Canada à la protection des espèces en péril en comparaison avec nos concurrents mondiaux comme la Russie);
- Fournir des outils d'information à nos marchés mondiaux pour renforcer le leadership du Canada en matière de protection des forêts, de certification des forêts, d'exploitation légale des



forêts et de déforestation zéro, et le virage des producteurs canadiens vers une énergie produite à partir de déchets/verte, et le bilan carbone positif à utiliser dans les principaux marchés d'exportation (p. ex. Chine, Japon, Corée). Ces outils d'information devraient inclure :

- Un guide d'approvisionnement écologique mis à jour à l'intention des acheteurs, indiquant aux clients mondiaux comment s'assurer qu'ils achètent des produits forestiers provenant de sources durables;
- Des feuillets d'information sur les produits forestiers canadiens pour la diffusion de renseignements précis sur différents sujets, y compris la gestion durable des forêts pour atteindre les objectifs en matière de réduction des émissions de carbone; la certification des forêts, l'exploitation illégale des forêts; l'utilisation de l'énergie verte; et la protection de la faune.

Ces investissements aideront le secteur forestier canadien à faire face aux quantités croissantes de fibres potentiellement non durables qui pénètrent le marché mondial, et à la déforestation ainsi qu'à l'exploitation illégale des forêts qui s'installent dans de nombreux pays concurrents.

### Recommandation 3

*Investissement de 600 000 \$ pour promouvoir l'utilisation du bois comme matériau de construction*

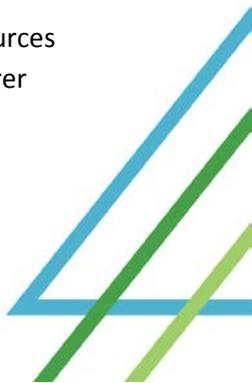
Un élément important du *Défi « 30 en 30 » des changements climatiques* de l'APFC est d'accroître l'utilisation du bois comme matériau de construction dans de nouveaux projets. Nous avons également l'occasion de véhiculer le message sur les avantages d'utiliser le bois comme matériau de construction et de faire valoir notre savoir-faire dans le domaine sur la scène internationale.

Aux États-Unis, l'initiative très réussie *ReThink Wood* a été créée pour mousser l'utilisation accrue du bois comme matériau de construction – en vue de procurer des avantages environnementaux et économiques à l'industrie nationale.

Un investissement canadien de 600 000 \$ dans le programme *ReThink Wood* donnerait de la vigueur au programme de 2,4 millions de dollars déjà en place et efficace et favoriserait son expansion au Canada.

Le financement demandé servira à :

- Créer des liens avec les personnes influentes en matière de matériaux de construction et de systèmes partout en Amérique du Nord, y compris les architectes, les ingénieurs et les promoteurs;
- Mettre en évidence et positionner les avantages économiques, environnementaux et sociaux du bois d'œuvre et des produits forestiers et des systèmes de prochaine génération, particulièrement dans les immeubles résidentiels et non résidentiels en bois de moyenne et grande hauteur;
- Offrir au gouvernement et à l'industrie des ressources scientifiques et des personnes-ressources pour apprendre les tendances en matière de construction et de conception et pour collaborer



avec des experts, et pour obtenir des renseignements sur le bois d'œuvre et les produits forestiers de prochaine génération.

#### Recommandation 4

*Investissement de 500 000 \$ pour appuyer le programme « La forêt du futur »*

En s'appuyant sur le travail effectué par le Service canadien des forêts (SCF) à Ressources naturelles Canada (NRCan), l'industrie forestière et les gouvernements fédéral et provinciaux ont la responsabilité commune d'avoir une meilleure compréhension de la situation et d'appliquer des pratiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, et d'être mieux adaptés aux changements climatiques afin que nos forêts restent en santé pour les futures générations.

Le financement demandé servira à :

- Évaluer les pratiques d'atténuation et d'adaptation possibles (économiquement et écologiquement) dans différentes régions du Canada;
- Évaluer les possibilités et les obstacles dans chaque région (p. ex. réglementation en matière de sylviculture, technologie, évaluation intégrée, etc.);
- Partager les modèles/approches de prestation des juridictions dans lesquelles les approches en matière d'atténuation/d'adaptation des forêts ont connu du succès.

#### Recommandation 5

*Assurer la continuité des investissements pour éliminer les obstacles dans les chaînes d'approvisionnement des transports au Canada*

Améliorer les chaînes d'approvisionnement des transports qui touchent le secteur des produits forestiers au Canada; notamment des autoroutes adaptées pour les poids lourds, des améliorations pour réduire les embouteillages dans les infrastructures ferroviaires et maritimes, feront en sorte que la productivité et la compétitivité seront améliorées dans les divers secteurs de la chaîne d'approvisionnement. Cela inclut le renforcement de l'*Initiative des corridors de commerce et de transport (ICCT)* en place.

L'appui constant du gouvernement au moyen de l'ICCT renforcera la position du Canada en tant que pays commerçant efficace et concurrentiel aux quatre coins de la planète. L'ICCT aidera à éliminer les embouteillages dans tout le réseau d'infrastructures et à accroître l'efficacité de la circulation des biens.

Un financement stable apporté au système d'information sur le commerce et le transport contribuera à faciliter l'accès des données de haute qualité et en temps opportun sur les biens transportés à un moment précis partout au pays; de cette façon, le mouvement des biens sera plus productif pour toutes les parties visées, particulièrement pour les échanges commerciaux dans les axes Nord-Sud et Est-Ouest.

L'APFC est impatiente de collaborer avec l'Office des transports du Canada (OTC) dans le cadre de son Initiative de modernisation de la réglementation en ce qui a trait au transport ferroviaire.



## Recommandation 6

*Appuyer la mise en œuvre des annonces budgétaires récentes en matière d'innovation et de transport*

L'APFC continue de jouer un rôle d'influence dans le développement de l'innovation au sein du secteur. Cette modernisation doit se poursuivre pour appuyer la transformation en cours et la compétitivité à long terme de l'industrie. Nous applaudissons le soutien apporté par le gouvernement fédéral à l'innovation du secteur forestier. L'appui continu favorisera la croissance du secteur, l'adoption de technologies innovatrices et le financement en recherche et développement pour le secteur forestier dans les universités et les collèges par le biais du partenariat public et privé.

Les budgets de 2016 et de 2017 prévoyaient des fonds destinés à l'innovation (p. ex. les supergrappes, le Fonds pour l'innovation stratégique et le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone). Il est primordial que ces fonds soient consacrés aux projets d'innovation reliés à la transformation des produits du secteur forestier et à la mitigation du carbone. Le secteur des produits forestiers a démontré que la contribution du gouvernement fédéral peut être haussée et, ainsi, aider à accélérer la transformation du secteur.

### **Conclusion**

Le secteur des produits forestiers est un moteur économique important au Canada et le gouvernement devrait prendre des mesures additionnelles pour assurer sa contribution en :

- Facilitant l'accès au marché canadien dans le monde entier;
- Investissant pour promouvoir davantage les pratiques de gestion durable des forêts de calibre mondial au Canada;
- Assurant l'accès économique à un approvisionnement en fibres, l'aide à la gestion durable des forêts et la lutte contre les changements climatiques;
- Appuyant la mise en œuvre complète des annonces budgétaires récentes en matière d'innovation et de transport.

Ces actions permettront que les entreprises dans notre industrie puissent atteindre les objectifs d'expansion, d'innovation et de prospérité afin de mieux contribuer à la réussite de plus de 230 000 travailleurs œuvrant directement dans notre secteur et à la croissance économique globale du Canada.

